

République française

Département de l'Aisne

AGEDI Dépôt PREFECTURE DE LAON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/11/2024 002-210204756-20241125-DE_2024_027-DE

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 25 novembre 2024

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 15/11/2024

Présents : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 9

Pour : 9

Présents : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés : Thomas HOUDELETTE par Caroline MITOUART

Excusés :

Absents : Cindy DELAPLACE, Grégory HAVEL, Morgan BOURDON, David MASCRET

Secrétaire de séance : Monique DE BROUWER

Objet : Budget annexe "Lotissement Saint Vincent" : Décisions Modificatives budgétaires - DE_2024_027

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à des Décisions Modificatives budgétaires sur le budget annexe "Lotissement Saint Vincent" afin de pouvoir régler les intérêts des prêts souscrits auprès de la Caisse Française de Financement Local (CFFL) et de la Caisse d'Épargne et propose les répartitions et régularisations suivantes :

Fonctionnement :

Compte 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" : + 3 337.83 €

Compte 7015 "Ventes de terrains aménagés" : + 3 337.83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, les Décisions Modificatives budgétaires sur le budget annexe "Lotissement Saint Vincent" telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

La Secrétaire de séance,
Monique DE BROUWER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28 / 11 / 2024
et publié ou notifié
le 29 / 11 / 2024